

AVIS AU PUBLIC

Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins, lors de sa séance numéro 2026/32 du 4 septembre 2026, a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

Référence	Objet
2026/32-1.1	Howald, rue des Bruyères – travaux de connexion du 21.09.2026 au 30.09.2026
2026/32-1.2	Hesperange, route de Thionville – travaux de réfection le 09.09.2026
2026/32-1.3	Alzingen, rue Albert Bousser – travaux de grutage le 10.09.2026
2026/32-1.4	Alzingen, route de Thionville – travaux de construction du 07.09.2026 au 31.12.2026
2026/32-1.5	Fentange, rue Gewaennchen – travaux de raccordement du 10.09.2026 au 02.10.2026
2026/32-1.6	Alzingen, rue Jean Wolter – travaux de réfection du 14.09.2026 au 30.09.2026
2026/32-1.7	Howald, rue Ferdinand Kuhn – travaux de rénovation du 09.09.2026 au 09.09.2026

Le texte desdites délibérations est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 4 septembre 2026.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire,



Le bourgmestre,

